

Séminaire régional Plan Climat Air Energie Territorial

28 novembre 2018 : DREAL

14h15-16h15 - Atelier : Mobilisation citoyenne et évolution des modes de vie

Animateur : Marc BARDINAL, ADEME

Rapporteur : Alain ROCHEGUDE, DREAL

14h15-14h30 : Apprenons à nous connaître

→ attentes éventuelles des participants dans cet atelier

14h30-14h45 : Objectif de l'atelier

Echanger sur les bonnes pratiques en matière de participation du public aux démarches PCAET afin d'apporter une contribution à la démarche

La concertation associant citoyens, acteurs du territoire et experts est un élément clé pour la réussite des PCAET (la concertation citoyenne est liée à la soumission du PCAET à évaluation environnementale) Au plan réglementaire, la participation du public intervient à deux stades : lors de la phase d'élaboration du plan (participation « amont ») l'objectif est de faire participer le public le plus en amont possible, à un stade où les choix sont ouverts, lors de la phase d'approbation du plan (participation aval), le public est consulté sur un projet de plan abouti qui pourra être modifié pour tenir compte des avis émis dans le cadre de la procédure de participation du public.

Les modalités de concertation sont laissées à la discrétion de la collectivité :

Tout au long de la démarche :

- informer et sensibiliser le grand public aux problématiques climat air énergies,
- ouvrir un espace d'échanges à l'échelle du territoire en recueillant les retours d'expérience de l'ensemble des acteurs pour enrichir les éléments préparant les décisions,
- faire participer le public à l'élaboration du document, au moment où sont discutées les grandes orientations et où les choix sont encore ouverts,
- s'assurer de la bonne appropriation par tous des enjeux et développer le consensus autour des actions pour faciliter leur mise en oeuvre,
- faire adhérer au projet pour mobiliser les acteurs et les citoyens dans le développement d'actions concourant à l'atteinte des objectifs stratégiques du territoire

14h45-15h05 : Exposé de madame Isabelle Niesseron, Responsable de la mission Développement Durable de la Ville de Lyon « quelles modalités de concertation, quelles contributions citoyennes au plan d'actions de Lyon, quelle articulation (outil civique) avec le PCAET de la métropole?

Site internet mis en place par la ville de Lyon : <https://www.civocracy.org/villedelyon>

15h-15h30 : Réflexion collective

Comment les sensibiliser ? Comment les accompagner ?

LES ELEMENTS CLE A RETENIR

- **LE TIMING** : Bien positionner la communication/concertation dans le temps en prenant en compte :
 - L'articulation avec les autres démarches : PLUI, ...
 - L'agenda électoral (élection à venir)
 - L'actualité (ex : évènement climatique, contexte social sur l'énergie).

Il est primordial de maintenir régulièrement les actions de mobilisation citoyennes dans le temps. Restituer les contributions et rendre compte de la participation citoyenne aux travaux d'élaboration du PCAET est élément important pour essayer de pérenniser cette mobilisation.

- **LA THEMATIQUE ET ELEMENTS DE LANGAGE** : Même si le changement climatique est un sujet de préoccupation majeur des français, les mobiliser directement sur le sujet ne permet pas une prise de conscience au quotidien. Les citoyens ont besoin qu'on leur parle de sujets concrets, de leur vie de tous les jours : qualité de vie, alimentation, nature. Même le sujet de l'énergie n'est pas toujours ressenti comme un sujet porteur. Il est important de raconter une histoire positive pour convaincre.
- **LES OUTILS ET DES TECHNIQUES D'ANIMATION** : La mobilisation des citoyens nécessite d'utiliser des outils de communication classiques (presse, manifestations,) et les nouveaux outils numériques (plate-forme numérique, réseaux sociaux). Les manifestations peuvent prendre différentes formes : réunion publique, conférence, film. Les outils numériques permettent de récupérer des contributions et diffuser l'information plus directement.
- **LES RELAIS** : Les évènements touchent essentiellement un public de convaincus. Il est nécessaire de s'appuyer sur des relais pour toucher une partie plus importante de la population. Il est nécessaire de travailler sur le lien de proximité entre la collectivité et le citoyen. Il peut s'agir :
 - Des associations
 - De citoyens ambassadeurs
 - De structures éducatives (écoles, collèges,)
 - Des élus et des communes adhérentes à l'EPCI
 - Des entreprises

Pour convaincre, il semble que le message est mieux reçu quand il se diffuse au sein d'un même public : les citoyens sensibilisent les citoyens, les élus sensibilisent les élus pour engendrer une émulation collective. Ainsi les défis entre citoyens (Zéro déchet, Famille à énergie positive, plaque ta caisse,) permettent une certaine mobilisation et d'aller au plus près des citoyens.

L'organisation d'évènement spécifique sur le changement climatique n'est pas toujours porteur vis-à-vis du grand public. Se greffer à des manifestations sur d'autres thématiques permet de toucher une partie de la population pas encore sensibilisée aux questions énergétiques et climatiques. Cette stratégie permet de diffuser de l'information et sensibiliser sans faire appel à des évènements spécifiques plus compliqués à monter.

Les chartes d'engagement peuvent également être de bons outils pour maintenir la mobilisation.

- **LES MOYENS** : La mobilisation citoyenne est très chronophage et demande de moyens humains importants sur le long terme. Cette difficulté n'est pas évidente à gérer pour les petites collectivités.